



## **RAPPORT D'ACTIVITE 2016**

### **ACCUEIL DE DEUX STAGIAIRES DE L'ISETA :**



Emilie NANTOIS a effectué la seconde partie de son stage BTS « Gestion et Protection de la Nature » **du 7 mars au 8 avril 2016**. Elle a ainsi poursuivi sa mission de « *Suivi des zones humides du piémont du Vuache* » avec notamment le contrôle des sondes piézométriques installées dans les bas marais alcalins et la réalisation d'inventaires faunistiques (batraciens et libellules) au niveau des étangs du Dauzet.

Cette étude a donné lieu à des propositions de gestion, dont le montant total des actions programmées s'élève à environ 38 000 € HT. L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a été sollicitée pour une participation financière.

Léo GAILLARD a effectué un stage de 8 semaines (**du 29 mars au 15 avril et du 30 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2016**) au sein du SIPCV, dans le cadre de la préparation du Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) à l'ISETA (Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy).

La première période de stage a permis à Léo d'initier un état des lieux des clairières forestières réalisées par le SIPCV dans le massif du Vuache : placettes à Gélinothe des Bois et clairières Natura 2000, avant le lancement des travaux d'entretien. L'aboutissement de ce travail permettra d'élaborer un plan de gestion, priorisant les secteurs les plus nécessiteux.

Pour la seconde période, Léo a participé aux travaux de l'équipe technique des syndicats du Salève et du Vuache pour l'entretien du réseau de sentiers balisés et la gestion des espaces naturels sensibles (fauche estivale du Solidage notamment).



## ↳ RESTAURATION ET ENTRETIEN DU PRES DU FEU A CHAUMONT :



Suite à l'accord des propriétaires, des travaux ont été réalisés par l'ISETA sur la pelouse sèche du Près du Feu à Chaumont : intervention des élèves en BAC PRO GMNF les **29, 30 et 31 mars 2016**. Les travaux ont consisté à maîtriser l'avancée des lisières, notamment au nord. Il restera à effectuer la fauche tardive de la prairie (par secteurs). Rappelons qu'il s'agit ici d'une des plus belles prairies naturelles du piémont du Vuache. Sa gestion doit intégrer la fragilité des espèces rares qui y sont présentes, notamment l'Aspérule des teinturiers et le Thésium à feuilles de lin.

## ↳ UNE BALADE A LA DECOUVERTE DES FLORAISONS PRINTANIERES DU VUACHE :

Le SIPCIV organisait **dimanche 3 avril 2016** une sortie « ENS / Espace Naturel Sensible » en partenariat avec le Conseil départemental pour découvrir les richesses faunistiques et floristiques du Vuache. Un groupe d'une douzaine de personnes a donc gravi les pentes du massif depuis Arcine pour rejoindre le Golet du Pet et la chapelle de Sainte-Victoire, avant de regagner le piémont par la périlleuse descente de Chevrier.

Les participants ont pu bénéficier des explications pointues de deux accompagnateurs chevronnés, avec Christian PREVOST, ornithologue et membre actif de la LPO74 (Ligue de Protection des Oiseaux de Haute-Savoie), et Jacques BORDON, naturaliste et co-auteur du guide floristique du Vuache, à paraître prochainement.



Des sujets tels que la gestion de la forêt, les contrats forestiers Natura 2000 ou la création de clairières propices à la Gélinothe des bois et d'îlots de sénescence ont été évoqués. Les actions en faveur des oiseaux cavicoles (nichant dans les cavités des arbres) ont fait l'objet d'une présentation détaillée de Christian PREVOST, de même que les migrations pour lesquelles la trouée du Fort l'Ecluse constitue un site d'importance européenne.



La floraison exceptionnelle que connaît le Vuache cette année a fait le bonheur de Jacques BORDON, qui a pu présenter et détailler à son auditoire toutes les spécificités des nombreuses fleurs présentes sur le site au printemps : l'érythron dent de chien, fleur emblématique du Vuache, mais aussi les jonquilles, corydales, scilles, nivéoles, isopyres, violettes odorantes, anémones des bois et des dizaines d'autres espèces dont nous avons oublié les noms sitôt redescendus dans la plaine...

Après une visite jusqu'à la chapelle de Sainte Victoire, situé sur un oppidum (camp retranché) datant de l'âge du fer, la balade s'est terminée avec la descente vers Chevrier. En chemin, Jacques BORDON a montré aux participants les nombreux blocs erratiques de granite et de gneiss apportés sur les flancs du Vuache par les derniers grands glaciers, il y a 14.000 ans. Il a expliqué que ces moraines riches en éléments cristallins avaient généré des sols acides propices aux châtaigniers et aux plantes acidophiles, offrant un bon exemple des liens entre le sol et la végétation.

### 📍 EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 :

Six manifestations sportives ont été programmées en 2016 sur le massif du Vuache et le mont de Musièges (site Natura 2000) et ont fait l'objet de demandes d'autorisations auprès du SIPCV (collectivité chargée de la mise en œuvre du document d'objectifs Natura 2000) :

**Dimanche 3 avril** : Course du Vuache 2016. Organisateur : MJC du Vuache.

**Dimanche 28 août** : 17<sup>ème</sup> rando VTT et pédestre Trans'Val des Ussets. Organisateur : Office de Tourisme du Val des Ussets.

**Samedi 17 septembre** : 1<sup>ère</sup> édition de la Rando VTT « Tous-en-chêne ». Association des parents d'élèves de Chênex.

**Dimanche 18 septembre** : Randonnées marche et VTT. Organisateur : Journée « cochonnaille » à Bloux (Dingy en Vuache).

**Samedi 24 septembre 2016** : Trail de Musièges. Organisateur : Musièges animations.



**Dimanche 9 octobre 2016** : 3<sup>ème</sup> Trail du Vuache. Organisateur : MJC du Vuache.

Rappelons que l'évaluation des incidences a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000. Le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 est codifié aux articles L.414-4 et suivants et R.414-19 et suivants du code de l'environnement.

Après débat, le SIPCV a décidé de fixer à 200 le nombre maximum de participants autorisé sur le territoire du SIPCV et au sein du périmètre Natura 2000.

### 📍 GESTION DE LA GELINOTTE DES BOIS SUR LE MASSIF DU VUACHE :

Depuis 2003, le SIPCV travaille à la réhabilitation de milieux favorables à la Gelinotte des bois, oiseau montagnard dont les effectifs tendent à diminuer de façon préoccupante. L'absence de zones de refuges hivernales due au vieillissement du taillis semble être la principale cause de cette régression.

Des travaux de recépage ont par conséquent été réalisés par placette d'environ 2000 m<sup>2</sup>, avec abandon des rémanents sur place. Au total c'est 22 placettes qui ont été créées sur l'ensemble du massif du Vuache, dont 10 sur le plateau du Carrelet (commune de Savigny).

Le **lundi 4 avril 2016**, le SIPCV organisait une sortie sur le plateau du Carrelet en présence de Marc MONTADERT, directeur de l'Observatoire des Galliformes de Montagnes et de Christian PREVOST, vice-président de la LPO74, afin de constater l'évolution de ces placettes et de définir les travaux d'entretien à réaliser.



A cette occasion plusieurs propositions ont été faites pour améliorer ces aménagements et notamment le recépage des frênaies (à 1 mètre du sol) de manière à favoriser les espèces nourricières telles que les alisiers, les saules, les noisetiers, les aubépines et les aulnes.

Il a également été proposé de poursuivre les travaux favorisant les zones herbeuses (places de nichées), en supprimant les rejets de souche pour maintenir au maximum l'apport de lumière au sol.

Enfin, Marc MONTADERT a confirmé que le facteur le plus limitant sur le Vuache correspondait à la survie hivernale de l'oiseau : d'où l'importance de préserver et de favoriser les végétaux sempervirents (zones refuges) tels que les houx, les lierres et les résineux (If). Il a expliqué que les effectifs de Gélinothe des bois sur un territoire étaient caractérisés par une fluctuation importante des populations, liée à différents facteurs et notamment à la pression de prédation (Autour des palombes).

Pour contrôler la présence d'individu sur le massif du Vuache, Marc MONTADERT a proposé que soit effectuée une recherche estivale des places de poudrage (par temps sec). Cette prospection a été réalisée le **27 juillet 2016**, sans succès.

### ↳ REUNION DU RESEAU DES ANIMATEURS NATURA 2000 A VULBENS :

Le **jeudi 19 mai 2016**, les animateurs des sites Natura 2000 de Haute-Savoie s'étaient donné rendez-vous à Vulbens pour une journée de travail sur Natura 2000.



Pilotée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) et notamment par Stéphane MOREL responsable de la cellule « milieux naturels » du service « eau environnement », la journée se déroulait en deux temps : La matinée, en salle était consacrée à l'actualité Natura 2000 : financements, outils de communication et fonctionnement des comités de pilotage.

Puis, après un déjeuner « tiré du sac » les animateurs étaient pris en charge par Jacques BORDON pour un après-midi de découverte du site Nature 2000 du Massif du Mont Vuache.

## 🐾 SUIVIS FAUNE/FLORE SUR LES HABITATS NATURA 2000 :

Dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectif (DOCOB) du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache », Le SPCV a retenu ASTERS (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie) et notamment son chargé d'études Jules SOUQUET-BASIEGE, pour réaliser un diagnostic des sites ayant fait l'objet de travaux de restauration et d'entretiens.

Cette intervention réalisée en **juin 2016** a eu pour objectif de faire un bilan de l'état de conservation des habitats naturels et de leurs espèces et d'évaluer l'impact des travaux mis œuvre sur la période récente 2013-2016. Ce bilan s'inscrit dans la suite de la programmation d'action du DOCOB pour lequel un bilan avait été réalisé sur d'autres secteurs du site pour la période.

Des relevés exhaustifs de végétation et la recherche d'espèces patrimoniales ont été réalisés et quelques données faune ont pu y être ajoutées. Les listes d'espèces résultent parfois d'une compilation des connaissances, certaines données étant de ce fait anciennes. L'état de conservation et le constat des travaux réalisés ces dernières années ont été précisés et des orientations de gestion sont proposées quand cela a paru nécessaire.

Quatre sites sont concernés par ce suivi :

- La prairie sèche du Clos Digny à Musièges,
- Le site des Teppes à Chaumont,
- Les clairières forestières sur éboulis et lapiaz du Mont de Musièges,
- Les clairières forestières sur éboulis du Vuache.



## 🐾 EXTENSION DE L'APPB DU VUACHE EN FAVEUR DU HIBOU GRAND-DUC :

Le 23 mars 2005, le Préfet de la Haute-Savoie a pris un arrêté pour protéger le versant ouest du massif du Vuache (APPB n°103), en limitant notamment la pratique de l'escalade. Ce périmètre a été modifié et élargi en 2008 (+ 39 ha).



Au début de l'année 2016, l'unique site de nidification du Hibou Grand-Duc (*espèce protégée aux niveaux national et européen*) pour le massif du Vuache, a été menacé par la pratique de l'escalade. Ce site est en effet situé dans les falaises de l'extrémité Nord-Ouest du massif (bords du Rhône), mais en dehors du périmètre de l'APPB.

Par conséquent et afin de pouvoir faire appliquer à cette zone la réglementation en vigueur sur la pratique de l'escalade, il a été proposé d'élargir à nouveau le périmètre de l'APPB en incluant la parcelle 0A 1 (18 748 m<sup>2</sup>) sur la commune de Clarafond-Arcine.

Le **11 juillet 2016**, la commune de Clarafond-Arcine a approuvé cette demande d'extension. La DDT va par conséquent instruire le dossier afin de protéger le site de nidification du Grand-Duc.

## ↳ GESTION DU MARAIS DES HOSPICES A CLARAFOND-ARCINE :

L'équipe du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) est intervenue le **25 juillet 2016** pour faucher le secteur envahi par le Solidage (à l'Est).

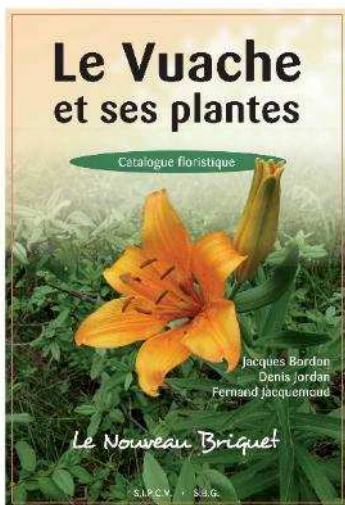
Le **06 septembre 2016**, à l'initiative de la société des Autoroutes et Tunnels du Mont-Blanc (ATMB), une visite du site de réimplantation des Œillelets superbes a été organisée en présence du SPCV, d'ASTERS, du cabinet TERE0 et de l'entreprise GUINTOLI chargée de la réalisation du carrefour de raccordement au diffuseur d'Eloise (A40).

Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer un nouveau partenariat entre le SPCV et ATMB, notamment pour le renouvellement des panneaux du Parcours de Découverte du Vuache. Le lendemain, madame Carole DAGUET, chargée d'opération investissement à ATMB, confirmait au syndicat la possibilité d'aide financière dans le cadre de la politique de mécénat de la société.



## ↳ DEUX NOUVEAUX OUVRAGES POUR LE PAYS DU VUACHE :

La rentrée 2016 a été marquée par la parution de deux nouveaux ouvrages pour le Pays du Vuache :



***Le Vuache et ses plantes, Catalogue floristique*** / Jacques BORDON, Denis JORDAN, Fernand JACQUEMOUD

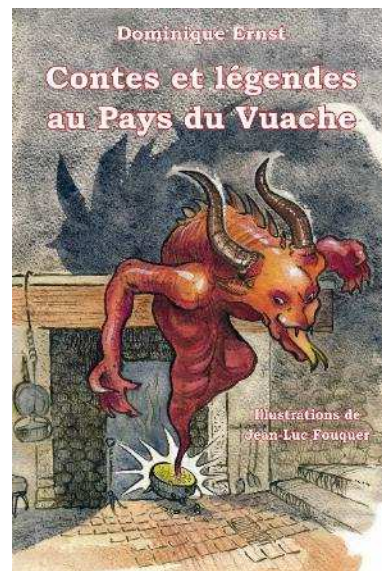
Cent vingt-deux ans après le célèbre catalogue de John BRIQUET, botaniste genevois, les trois auteurs, fins connaisseurs de la flore du Vuache, ont entrepris ce travail de bénédictin. Ce n'est pas moins de 1 100 plantes qui sont ainsi répertoriées !

Cet ouvrage de 568 pages est édité par le SPCV et la Société botanique et Genève (SBG). Prix de vente : 40 €.

***Contes et Légendes au Pays du Vuache***  
Dominique ERNST

Cette seconde édition, largement remaniée, est désormais agrémentée de superbes illustrations en couleurs, réalisées par un graphiste de Chambéry, Jean-Luc FOUQUER. Outre les légendes célèbres ou peu connues du Pays du Vuache, on y découvre également de nouveaux récits, authentiques et surprenants, comme « *Le jour où le Rhône s'est arrêté* », « *L'incendie fantôme du Vuache* » ou encore « *L'homme du Vuache, un rhabilleur qui ne meurt jamais* ».

Édité dans le cadre de la politique de valorisation du patrimoine culturel et historique du Pays du Vuache menée par le SIAV, cet ouvrage est disponible à la vente (25 €) au siège du syndicat (mairie de Vulbens), ainsi que dans les librairies et les maisons de la presse de la région.



## ↳ CONFERENCE SUR LE CHAT FORESTIER AU CENTRE ECLA :



C'est une très intéressante conférence consacrée au chat forestier que présentait **mardi 20 septembre 2016** au Centre ECLA Christophe GILLES, dans le cadre des Universités du Hérisson de la FRAPNA 74. Lors de cette soirée co-organisée par le SPCV, une assemblée d'une quarantaine de personnes a pu faire connaissance avec cet animal rare et peu connu.

Souvent confondu avec le chat haret – chat domestique retourné à la vie sauvage –, le chat forestier (*Felis silvestris silvestris*) est une race propre que l'on trouve dans de nombreuses forêts européennes. Cet animal très discret mesure entre 45 et 65 cm de longueur, pour un poids moyen de 4,5 kilos. Considéré comme menacé de disparition au niveau européen depuis les années 1970, l'animal fait partie des espèces protégées sur l'ensemble de leur aire de répartition. En France, le chat forestier bénéficie d'une protection totale depuis un arrêté ministériel d'avril 1981.

Très discret, le chat sauvage évite de s'approcher des humains. Il vit en solitaire sur un territoire d'environ 3 km<sup>2</sup> composé de forêts, de bosquets, de haies et de prairies. Pour se nourrir, l'animal chasse les petits mammifères : mulots, souris, campagnols, musaraignes, ainsi que des oiseaux : moineaux, mésanges, merles, geais, etc. Tout d'abord limité au nord-est de la France et aux Pyrénées, l'aire de répartition de cet animal s'étend petit à petit aux régions limitrophes.

Christophe GILLES, chargé de missions biodiversité à la FRAPNA 74 et spécialiste de la faune sauvage, a ainsi indiqué que le chat forestier était maintenant bien présent dans l'ouest de la Haute-Savoie. Sans doute venu du département de l'Ain voisin en traversant le Rhône à la nage, ou en utilisant le pont de Grésin ou le pont Carnot, le félin a été repéré et identifié depuis 2010 sur une aire allant du Salève au Vuache, et descendant jusqu'à Seyssel par le plateau de la Semine, la montagne des Princes et le mont Clergeon.



C'est grâce à des pièges photographiques placés à proximité de lattes de bois enduites d'essence de valériane que la présence de plusieurs chats forestiers sur nos terres a été confirmée. Le SPCV a participé à cette recherche, grâce notamment à son chargé de missions, Stéphane PATRY, qui a pu collecter en 2010 des poils de chat forestier sur différents sites du Vuache. Après analyse génétique, ces poils ont révélé la présence d'au moins trois souches différentes de chats forestiers dans le massif.

Et comme l'a relevé Christophe GILLES en guise de conclusion, c'est une grande chance pour notre secteur du Vuache de savoir que nos forêts déjà riches en biodiversité abritent en plus les deux seuls félins européens que sont le lynx et le chat forestier.

## ↳ PATURAGES DE CHAUMONT : CREATION D'UNE RESERVE D'EAU POUR L'ABREUVAGE DES TROUPEAUX :

Le **samedi 29 octobre 2016**, en présence des propriétaires, du Maire de la commune et de l'entreprise chargée de la réalisation des travaux, le SPCV a inauguré la nouvelle réserve d'eau sur les pâturages du Vuache.



Cette opération s'inscrit dans le cadre du contrat de territoire 2014 – 2018 signé avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie, pour la gestion du site ENS (Espace Naturel Sensible) du massif du Vuache.

En effet, depuis la réouverture en 2002 des 8 hectares de pâturage sur la montagne du Vuache, le SPCV a signé une convention avec un agriculteur local pour faire pâturer une vingtaine de génisses et contribuer ainsi à l'entretien du site.

Cependant et en raison du tarissement précoce de l'unique source des pâturages, les animaux étaient contraints jusqu'à présent de redescendre à la mi-juillet. La pression de pâturage exercée sur la prairie était donc insuffisante et nécessitait une intervention mécanique à l'automne pour broyer la végétation ligneuse (arbustes) non consommée.

Grace à cette réserve d'eau de 30 m<sup>3</sup> (citerne souple autoportante), les génisses pourront désormais rester jusqu'à la fin août, voire d'avantage si les conditions météorologiques le permettent !



Les travaux de terrassement, d'achat et de mise en place de la citerne se sont élevés à environ 6 000 €, avec une participation du Département à hauteur de 50 %. Jean-Louis DUCRUET, Président du SPCV, tient à remercier le Conseil Départemental pour son soutien ainsi que les quatre propriétaires des pâturages pour la confiance qu'ils continuent à accorder au syndicat.

### ***Les pâturages de Chaumont: des pelouses sèches d'intérêt départemental !***

*Installées sur la crête du massif du Vuache au lieu-dit « Sur la montagne », les pâturages du Vuache évoluent entre 870 et 1000 m d'altitude. Leur orientation Ouest Sud-Ouest et leur pente plus ou moins forte, leurs confèrent des caractéristiques très particulières, à la fois chaudes et sèches, propices à l'installation d'un très grand nombre d'espèces.*

*On dénombre en effet pas moins de 273 espèces floristiques\*, dont plusieurs sont d'intérêt patrimonial comme l'Hélianthème des Apennins ou encore le superbe Lis orangé, 26 orthoptères (criquets et sauterelles) et 25 papillons, dont l'Apollon, protégé au niveau national. Ces milieux sont en règle générale très favorables à l'installation d'une entomofaune (insectes) d'affinité méditerranéenne !*



## 🐦 BILAN DES 20 ANNEES DE SUIVI DES NICHOURS DU SPCV PAR LA LPO 74 :

Lors de la réunion du SPCV le **vendredi 18 novembre 2016** à Chevrier, Christian PREVOST a présenté aux membres du comité syndical le bilan des 20 années de suivi des nichoirs du SPCV :

90 nichoirs en bois ont été posés par l'ONF de 1994 à 1999, le long des linéaires (chemins forestiers), tous les 50 m, accrochés à 4 m de hauteur, exposés plutôt à l'Est ou au Sud-Ouest. Tous les nichoirs ont été remplacés depuis 2010 par des nichoirs en béton de bois (plus résistant).



Trois zones de pose :

- Le Dautet à Chaumont : pinède sur argile, altitude 660 m. 30 nichoirs,
- Les Baraques à Savigny : sapinière de pente, altitude 860 m. 20 nichoirs et 10 gîtes à Chiroptères (chauves-souris),
- Le Golet du Pey à Dingy-en-Vuache et à Vulbens : hêtraie montagnarde riche en floraison printanière, altitude 860 m. 40 nichoirs.

Près de 7000 jeunes à l'envol en 20 ans, dont une majorité de mésanges charbonnières (58 %), environ 1/5<sup>ème</sup> de mésange bleue (21 %) et 1/5<sup>ème</sup> de mésanges noires (18%), à peine 3% de sittelles torche-pot et quelques grimpeaux des jardins et rouges-gorges.

--- --- ---

Cette soirée, organisée dans les nouveaux locaux de l'école de Chevrier, était la dernière du SPCV, après 26 ans d'existence ! Elle s'est clôturée par une délicieuse paëlla préparée par les élus de la commune.



En effet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le SIAV et le SPCV fusionneront pour former une nouvelle intercommunalité dénommée le « Syndicat Intercommunal du Vuache » qui rassemblera les onze communes du Pays du Vuache : Chaumont, Chênex, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens.